

## Barème d'Honoraires

Location immobilier d'entreprise :

- **Bureaux**
- **Entrepôts**
- **Locaux d'activités**
- **Locaux commerciaux**

A la charge du Preneur (locataire) :	GRATUIT Zéro frais d'agence
A la charge du Bailleur (propriétaire) :	15 % du loyer annuel ; hors taxes, hors charges 0 % sur les éventuels droits d'entrée
Gestion locative, à la charge du Bailleur (propriétaire) :	5 % du loyer annuel ; hors taxes, hors charges
Rédaction de bail, à la charge du Bailleur (propriétaire) :	999 € hors taxes
État des lieux d'entrée ou de sortie, à la charge du Bailleur (propriétaire) :	599 € hors taxes
Visites virtuelles en 3D :	Sur devis